

Bienvenue à l'UTT!



Université de Technologie de Troyes

Guide des étudiants internationaux

*Ce guide contient des informations pratiques sur l'UTT ainsi que sur
la vie étudiante en France en général.*

Bienvenue à l'UTT !

De nos jours, l'un des enjeux majeurs de l'ingénieur d'aujourd'hui et du futur réside dans ses **capacités d'adaptation et de travail au sein d'environnements inédits et multiculturels**. De ce fait, un séjour d'étude à l'étranger est devenu **une expérience clé** à valoriser auprès des entreprises.

Une période d'échange est une opportunité privilégiée pour découvrir et s'intégrer dans une nouvelle culture, apprendre et pratiquer une nouvelle langue et surtout, acquérir des compétences parallèles complémentaires à son profil d'ingénieur.

Si vous êtes à la recherche d'une **expérience internationale unique** (de 1 à 2 semestres), au sein d'une université renommée, l'UTT est faite pour vous !



Tous les membres de l'Université de Technologie de Troyes, vous souhaite la **bienvenue** dans nos locaux et espère que vous y vivrez une **expérience académique, sociale et culturelle enrichissante**. Notre objectif est de vous proposer un univers qui sied à vos besoins et vos attentes. Aussi, nous vous conseillons de parcourir ce document dans son intégralité.

Dans le cas d'éventuelles interrogations de votre part, ou de l'envie de nous faire partager un retour sur ce guide, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail : incoming@utt.fr.

Table des matières

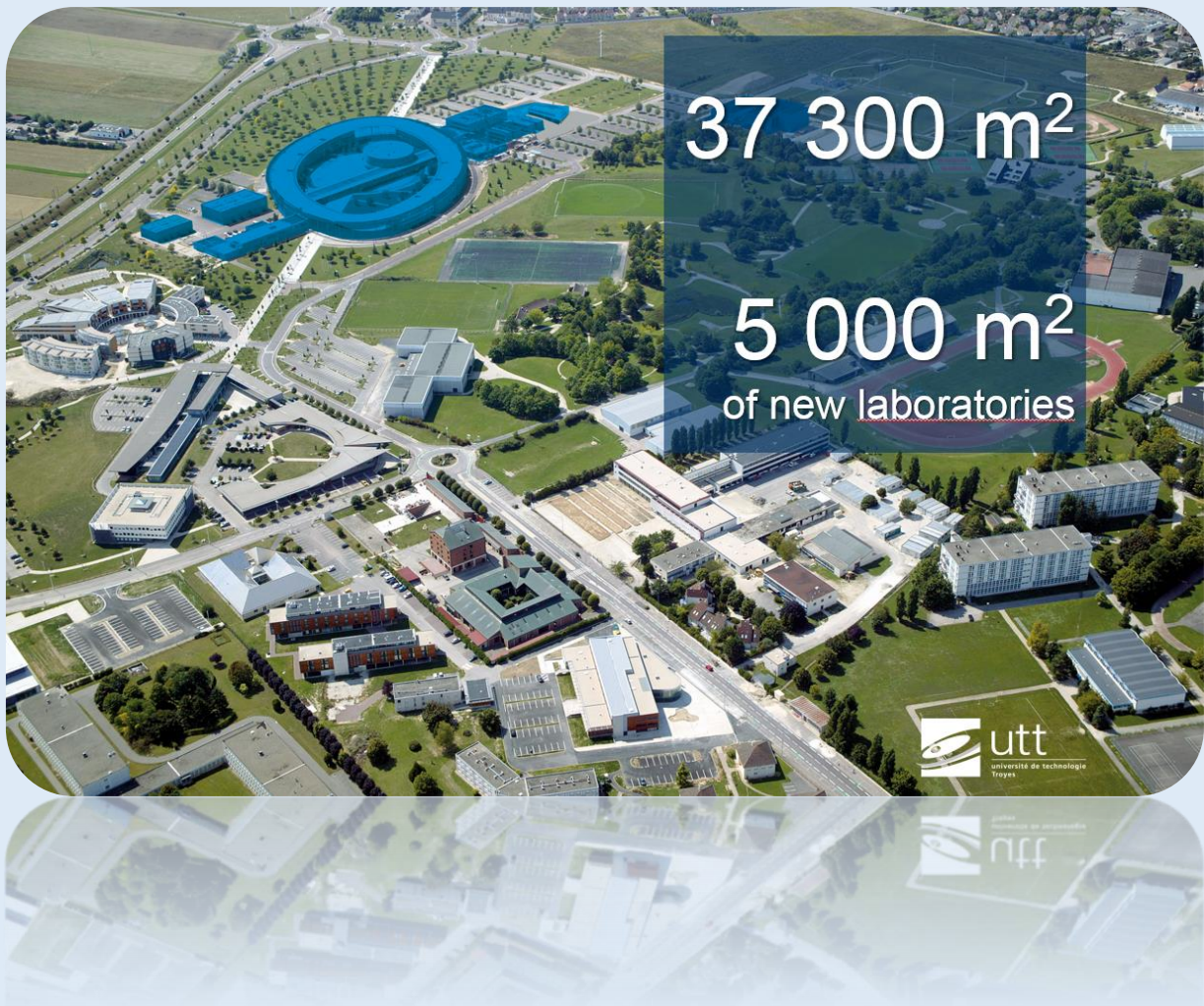
<i>Chapitre 1 : l'Université de Technologie de Troyes</i>	5
L'UTT en chiffres.....	5
Les Formations	6
Relations entreprises	6
Le système de notation.....	7
Les études à l'UTT	8
Etudes ou stage ?	9
Encadrement	10
Calendrier Académique	10
<i>Chapitre 2 : Candidature et Accueil</i>	10
<i>Contacts Pôle International</i>	10
Mon université est-elle partenaire de l'UTT ?	11
Procédure de candidature	11
Programme d'inter-semester (Ecoles d'été/hiver)	11
Conditions d'Accueil.....	12
Checklist d'avant départ	13
Semaine d'intégration.....	14
Se rendre à l'UTT	14
<i>Chapitre 3 : Les services étudiants</i>	17
La bibliothèque.....	17
Cafétéria et restaurant universitaire.....	18
Mind Lab	19
Clubs et associations	20
Halle sportive.....	22
La carte étudiante	23
Portail des étudiants (ENT)	24
Accès internet.....	24
<i>Chapitre 4 : Informations pratiques</i>	25
Coût de la vie en France.....	25

Visa/ Titre de séjour	26
Réservation d'un logement	26
Clauses générales	27
Assurance logement.....	28
Aide au logement	29
L'assurance maladie	30
Pôle santé à l'UTT	30
Soins médicaux à Troyes	31
Au moment du départ	32
<i>Chapitre 5 : Tours d'horizon.....</i>	<i>34</i>
A propos de la France	34
La ville de Troyes	36
Se déplacer	38
Bibliothèques.....	41
Supermarchés.....	42
Adresse utiles à Troyes	45
Liens utiles	46

Chapitre 1: l'Université de Technologie de Troyes

L'UTT en Chiffres

- 37 300 m² de locaux dédiés aux sciences dans un environnement naturel et agréable à vivre: 5 000 m² de laboratoires, 2 000 m² de bibliothèque, 4 000 m² de bâtiments dédiés au sport ...
- 2 plateformes de travail qui s'étendent sur 2 200 m².
- 7 diplômes d'ingénieurs (Ingénierie, Master, Doctorat).
- 2 600 étudiants, 175 doctorants (9 équipes de recherche).
- 24% d'étudiants internationaux (183 universités partenaires).



Les Formations

Un Diplôme d'Ingénieur standard en France s'acquiert en 5 ans d'études et est l'équivalent d'un Master en Sciences (MSc). L'UTT est accrédité par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) qui permet la reconnaissance de son diplôme en France et à l'étranger. L'UTT propose **7 diplômes d'ingénieur différents**, des programmes de master partenaires parmi **9 spécialisations** proposées, un programme de recherche en doctorat dans 3 domaines spécialisés, ainsi que des cursus d'alternance, qui combinent études académiques et emploi rémunéré (débouchant soit sur un diplôme professionnel soit sur un diplôme d'ingénieur ou encore sur un master).

Les études à l'UTT suivent l'arborescence suivante : **Tronc Commun** (2 premières années), suivi par le **Tronc Commun de Branche** (première année de spécialisation), suivi lui-même par la **Filière de Branche** (deux dernières années de spécialisation), de sorte que les étudiants puissent construire un parcours personnalisé.

Les **6 spécialisations proposées** à l'UTT:

- Automatique et Informatique Industrielle (A2I)
- Génie Industriel (GI)
- Génie Mécanique (GM)
- Informatique et Systèmes d'Information (ISI)
- Matériaux: Technologie et Economie (MTE)
- Réseaux et Télécommunications (RT)
- Matériaux et Mécanique (MM)

En plus du diplôme d'ingénieur, l'UTT délivre également un diplôme de « **Master Sciences, Technologies et Santé** », qui porte sur **3 thématiques** : « Mécanique et Physique », « Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication », et « Ingénierie et Management », chacun offrant **différentes spécialisations**. En « **Optique et Nanotechnologie** », l'une des spécialisations en « Mécanique et Physique » comporte d'ailleurs des **cours dispensés en anglais**.

Relations Entreprises

L'UTT tient à maintenir d'étroites relations avec le **monde industriel** : un tiers des enseignants-chercheurs proviennent de l'industrie et l'université dispose de nombreux contrats de recherche avec des organismes privés comme publics. Il est demandé à chaque étudiant, au cours de son cursus, de réaliser deux semestres d'expérience professionnelle (soit 12 mois). Récemment,

l'université a atteint ses objectifs dans les dernières années, par l'extension et l'amélioration de ses **relations à l'international**, aussi bien sur l'aspect qualitatif que quantitatif. L'UTT a des relations avec des universités par le biais **d'accord bilatéraux** et de réseaux variés.

l'UTT entre à présent dans sa 3^{ème} phase de développement, concentrée sur les relations industrielles (incluant des investissements industriels) et la recherche (fondamentale et appliquée).



Le Système de notation

Depuis 1990, avec l'apparition des programmes ERASMUS, l'Union Européenne a mis en place le système de **crédit ECTS** (Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits) afin de permettre aux étudiants de valider leurs périodes d'études à l'étranger. Il permet la reconnaissance et l'évaluation des compétences acquises à l'étranger d'un pays à un autre, par l'uniformisation du système de notation.

Le système de crédits ECTS est basé sur **3 principes fondamentaux**:

- Informations sur les cours disponibles et résultats des étudiants
- Accord bilatéral entre les établissements et les étudiants participants
- Utilisation des Points crédits.

Ces 3 principes sont appliqués grâce à **3 documents clés**:

-
- Le livret d'information
 - Le formulaire de candidature et le contrat d'études
 - Les relevés de notes

Ce programme consiste en l'acquisition de **CREDITS ECTS**, qui représentent un volume de travail défini à fournir, sous condition de réussite des examens. Une **UE (Unité d'Enseignement)** correspond ainsi à un certain nombre de CREDITS ECTS, selon l'investissement qu'elle requiert. Une année étudiante standard correspond à l'obtention de **60 CREDITS ECTS (30 par semestre)**. Les universités prenant part à ce système traduisent elles-mêmes leurs UEs en nombre de CREDITS ECTS obtenus : à terme, **chaque UE vaut 2, 4 ou 6 CREDITS ECTS**.

Ce système est complémentaire aux notes attribuées par l'établissement mais ne les remplace pas. **L'évaluation d'une UE correspond à une lettre (A, B, C, D, E et F):**

A Excellent (10% des étudiants)

D Satisfaisant (25%)

B Très bien (25%)

E Suffisant (10%)

C Bien (30%)

F/FX Insuffisant

A l'UTT, il n'y pas de "rattrapage" ou de seconde session d'examen peu importe le semestre.

Les études à l'UTT

Les études à l'UTT offrent une grande **flexibilité** aux étudiants, car basée sur le système des CREDITS ECTS divisé en 2 semestres. Chaque semestre, l'étudiant choisi parmi un grand nombre d'Unités d'Enseignement, celles qui correspondent le mieux à son profil et à ses intérêts, construisant ainsi **son propre parcours**.

Les étudiants étrangers ont la possibilité de prendre des UEs **dans n'importe lequel des domaines enseignés à l'UTT**, à condition que les UEs soient bien enseignées au semestre sélectionné par l'étudiant et qu'elles soient compatibles entre elles sur l'emploi du temps. Autrement dit, les **UEs de Préparation Intégrée** (bases scientifiques), de **Spécialisation** mais aussi de **Master**, sont **accessibles** aux étudiants d'échange. En revanche, la sélection d'UEs par l'étudiant doit être **validée par l'UTT et par son université d'origine**. Bien que la majorité des UEs soient dispensées en français (consultez notre Guide des UEs) certaines sont **enseignées en Anglais**.

Etudes ou stage?

Un semestre standard consiste à valider 30 crédits ECTS au cours du semestre.

Durant ce semestre d'échange, les étudiants peuvent soit suivre plusieurs UEs ou bien entreprendre un **projet scientifique : "TX"**, qui est une UE consistant à mener un projet scientifique en collaboration étroite avec un enseignant-chercheur.

Une fois le sujet trouvé et approuvé, l'UE se divisera en deux parties : un premier travail de recherche bibliographique et d'élaboration de protocole expérimentaux, puis les étudiants réalisent leurs expériences dans les laboratoires de l'université.

Les étudiants peuvent également venir en échange afin d'effectuer **un stage au sein de l'un des laboratoires de l'université ou au sein d'une entreprise**. Veuillez noter que les étudiants désireux d'effectuer un stage en entreprise doivent préalablement réaliser un semestre d'étude à l'UTT. **L'alternance est possible à l'UTT** : ces stages peuvent donc être suivis en parallèle ou non d'un semestre d'étude régulier.

L'intégralité des opportunités décrites ci-dessus s'insèrent dans la démarche globale de l'UTT de proposer aux étudiants un **cursus personnalisé des plus enrichissant**, dans lequel chacun cible ses centres d'intérêt, ainsi que de satisfaire les exigences des établissements d'origine.



Encadrement

A son arrivée, chaque étudiant se voit attribuer un **conseiller**, membre de l'équipe d'enseignement, dont le rôle est de guider l'étudiant dans ses choix de matières et son orientation professionnelle. De même manière, un "**parrain**" est nommé parmi les étudiants français UTTiens, afin d'assurer leur intégration au sein de l'université, de la vie troyenne comme de la société française.

Calendrier Académique

L'année académique est divisée en **deux semestres**:

- Le semestre d'automne (de septembre à mi-janvier)
- Le semestre de printemps (de mi-février à fin juin)

Les deux semestres sont séparés par un inter-semestre d'une durée de 4 semaines.

Chapitre 2: Candidature et Accueil

Contacts Pôle International

Adresse:

Université de Technologie de Troyes
12, rue Marie Curie
CS 42060
10000, Troyes Cedex
France

Accueil: +33 (0) 3 25 71 76 00

Site internet: www.utt.fr

Pôle Internationale: ri@utt.fr

Michel LEGAULT, <i>Directeur du Pôle International</i>	international.center@utt.fr
Thierry BOULOGNE, <i>Directeur Adjoint du Pôle International</i>	incoming@utt.fr
Christine NININO, <i>Assistante du Directeur du Pôle International</i>	incoming@utt.fr
Emilie RICHARD et Elodie MAUFFROY, <i>Coordinatrices étudiants entrants</i>	incoming@utt.fr
Céline RICHET, <i>Conseillère académique étudiants entrants</i>	incoming@utt.fr
Dominique MASSON, <i>Responsable enseignement Français</i>	dominique.masson@utt.fr
Sophie DELHOSTE et Joanna KOLODZIEJCZYK, <i>Coordinatrices étudiants sortants</i>	outgoing@utt.fr
Fanny GIOFFRED, <i>Bourses ERASMUS+</i>	outgoing@utt.fr
Ling GONG, <i>Responsable Relations avec l'Asie</i>	ling.gong@utt.fr

A noter: Elodie MAUFFROY et Emilie RICHARD sont toutes deux en charge des étudiants étrangers qui viennent à l'UTT et sont le contact privilégié des étudiants au cours de leur séjour. Elles sont joignables par e-mail ou directement au bureau K008 durant les horaires d'ouverture quotidiens: du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h (le bureau est cependant fermé chaque lundi après-midi, mercredi matin et vendredi après-midi).

Mon université est-elle partenaire de l'UTT?

Les étudiants qui réalisent leurs études dans une **université partenaire** de l'UTT sont priés de contacter en premier lieu **le bureau des Relations Internationales** de leur établissement, afin de connaître **les procédures à suivre** dans le cadre d'un échange.

Concernant les étudiants dont l'université n'est pas partenaire de l'UTT, il vous est possible d'y étudier en payant les frais de scolarité comme un étudiant régulier.

Enfin, les **étudiants non européens** doivent s'enregistrer sur la plateforme **CampusFrance**.

Procédure de candidature

Les étudiants d'échange sont accueillis à l'UTT sur une période limitée allant d'un mois à **une année universitaire**.

Pour candidater à un semestre d'échange ou à un double diplôme à l'UTT, ils doivent créer un compte et remplir les formulaires requis sur notre plateforme en ligne.

Attention : les candidatures ne sont traitées qu'après la nomination officielle par e-mail du ou des étudiant(s), par le personnel compétent de l'université d'origine à incoming@utt.fr.

Date limite de candidatures: Semestre d'automne: 15 avril – Semestre de printemps: 15 octobre.

Programme d'inter-semestre (écoles d'été/hiver)

Avant le début de l'année académique, nous recommandons vivement aux étudiants d'échange, qu'ils viennent pour le semestre d'automne ou celui de printemps, d'intégrer notre **Programme d'Inter-semestre**. Il s'agit d'une période de 4 semaines proposant aux étudiants un programme de :

- **Cours de français intensifs** (4 CREDITS ECTS, les étudiants sont répartis en différents groupes de niveau) - des cours de langue française sont également enseignés durant le semestre pour les étudiants internationaux (4 à 8 heures par semaine).
- **Conduite de projet** (6 CREDITS ECTS – enseigné en Anglais).

Ce programme est totalement gratuit pour les étudiants des universités partenaires et a pour objectif la familiarisation avec la **culture du pays, la société française ainsi que le système académique**, afin de démarrer le semestre dans les meilleures conditions possibles. En effet, ces deux matières permettent d'ores et déjà l'obtention de 10 CREDITS ECTS, et ainsi **d'alléger la charge de travail** pendant le semestre : seuls 20 CREDITS ECTS, sur les 30 CREDITS ECTS requis, sont encore à obtenir. Pour les étudiants avec un bon niveau de Français, ces cours leur permettront de suivre des cours totalement enseignés en Français, alors que pour d'autres ; ils leur apporteront les compétences nécessaires pour se sentir à l'aise au sein de la société française.

***Visites et activités** sont également organisées durant ce programme afin de permettre aux étudiants de découvrir l'UTT, Troyes et la région de Champagne (visite du centre-ville de Troyes et de la région, visite d'une cave de champagne, soirées jeux et animations en plein centre-ville...). Veuillez noter que le logement, les transports, la nourriture, les activités ainsi que toutes autres dépenses personnelles sont à la charge des étudiants.*

Les étudiants des universités partenaires ont également la possibilité de venir à l'UTT seulement pour participer à ce programme d'inter-semestre.

Conditions d'accueil



Afin de bénéficier d'un **accueil en France** les étudiants doivent impérativement :

- Arriver pendant les **dates officielles d'accueil** en fonction de leur participation ou non à notre programme d'inter-semestre.
- Soumettre leur formulaire d'arrivée (via la **plateforme en ligne**) avant la **date limite**.
- Prévoir leur vol en fonction de **l'offre d'accueil** à savoir : un bus vient récupérer les étudiants à 16h à CDG (aéroport de Paris - Roissy Charles de Gaulle) pour chaque date officielle d'arrivée. Le bus transporte ensuite les étudiants jusqu'à Troyes, où le personnel du Pôle International accueille les étudiants et les installe dans les logements.

Il est très important pour le Pôle International de connaître le jour et l'heure exacte de l'arrivée des étudiants: **obligation de prévenir tout retard ou manquement d'avion/train.**

❖ **ATTENTION:**

- Il n'existe **aucune autre offre d'accueil**, les étudiants sont priés de lire et de respecter les **conditions d'accueil**.
- Les étudiants mineurs doivent être **accompagnés de leur tuteur** le jour de leur arrivée à l'UTT, dans l'objectif de signer l'intégralité des documents administratifs concernant logement et inscription à l'UTT.

Checklist d'avant départ

Liste des documents à **obligatoirement** apporter en France:

- **Passeport ou carte d'identité** (la carte d'identité est acceptée uniquement pour les étudiants Européens): il est très important de vérifier les dates de validité de ces documents avant de venir.
- **Visa étudiant**: merci de contacter le Consulat/ambassade Française dans le pays d'origine pour plus de détails.
- **Acte de naissance** qui doit : prouver la nationalité, être délivré par les autorités compétentes du pays d'origine et être accompagné par une traduction assermentée en Français. L'acte de naissance est requis pour une demande de CAF et l'inscription à l'UTT (il doit être daté de moins de 3 mois et porté une "apostille"). La traduction de ce document est très onéreuse en France donc nous conseillons aux étudiants de le faire dans leur pays d'origine.
- **Preuve de ressources financières**: dans la procédure de demande de visa, les étudiants doivent justifier de ressources financières suffisantes pour vivre en France (merci de contacter le Consulat/ambassade Française dans le pays d'origine pour plus de détails). Les étudiants qui obtiendront un visa long séjour devront valider l'OFII une fois en France. La procédure OFII se fait **en ligne** (inscription + achat du timbre fiscal), **dans les 3 mois suivant l'arrivée en France.**
- **La carte étudiante de votre université d'origine**. Une fois les démarches en ligne terminées, les étudiants reçoivent une attestation qui confirme la validation de leur titre de séjour.
- **4 photos d'identité (style passeport)**: Arrière-plan clair, ne pas les prédécouper, doivent être à la **taille légale en France**.
- **Les certificats d'assurance habitation**: Attestation d'assurance Habitation + Attestation de Responsabilité Civile (assurance obligatoire pour obtenir un logement, les frais se paient en France ou en ligne).

-
- **Affiliation à la sécurité sociale obligatoire en ligne pour les étudiants non-européens** (voir le tutoriel). Présentation de la **carte Européenne d'assurance maladie pour les étudiants européens** et présentation du **formulaire SE401Q106** correctement rempli et signé pour les étudiants du Québec.

Semaine d'intégration

Une **semaine d'intégration**, à laquelle les étudiants internationaux se doivent d'assister, est organisée au début de chaque semestre. Tout au long de cette semaine, les étudiants sont accompagnés dans toutes les **formalités administratives**, qu'il s'agisse des **inscriptions aux UEs**, de l'obtention de la **carte étudiante** et d'un compte personnel UTT ou encore de la découverte des locaux (bibliothèque, salles de cours...). Cette semaine est également l'occasion pour les étudiants de rencontrer leur conseiller académique mais également leur parrain français.

Durant cette semaine d'intégration, le "**Bureau des étudiants**" (association étudiante de l'UTT), organise plusieurs activités ayant pour but de familiariser tous les étudiants internationaux avec leur environnement et faciliter leur **intégration** à l'université. Des activités sont également organisées durant le week-end. La semaine d'intégration est l'un des **événements social et sportif majeur** organisé à l'UTT qu'aucun étudiant international ne devrait manquer.

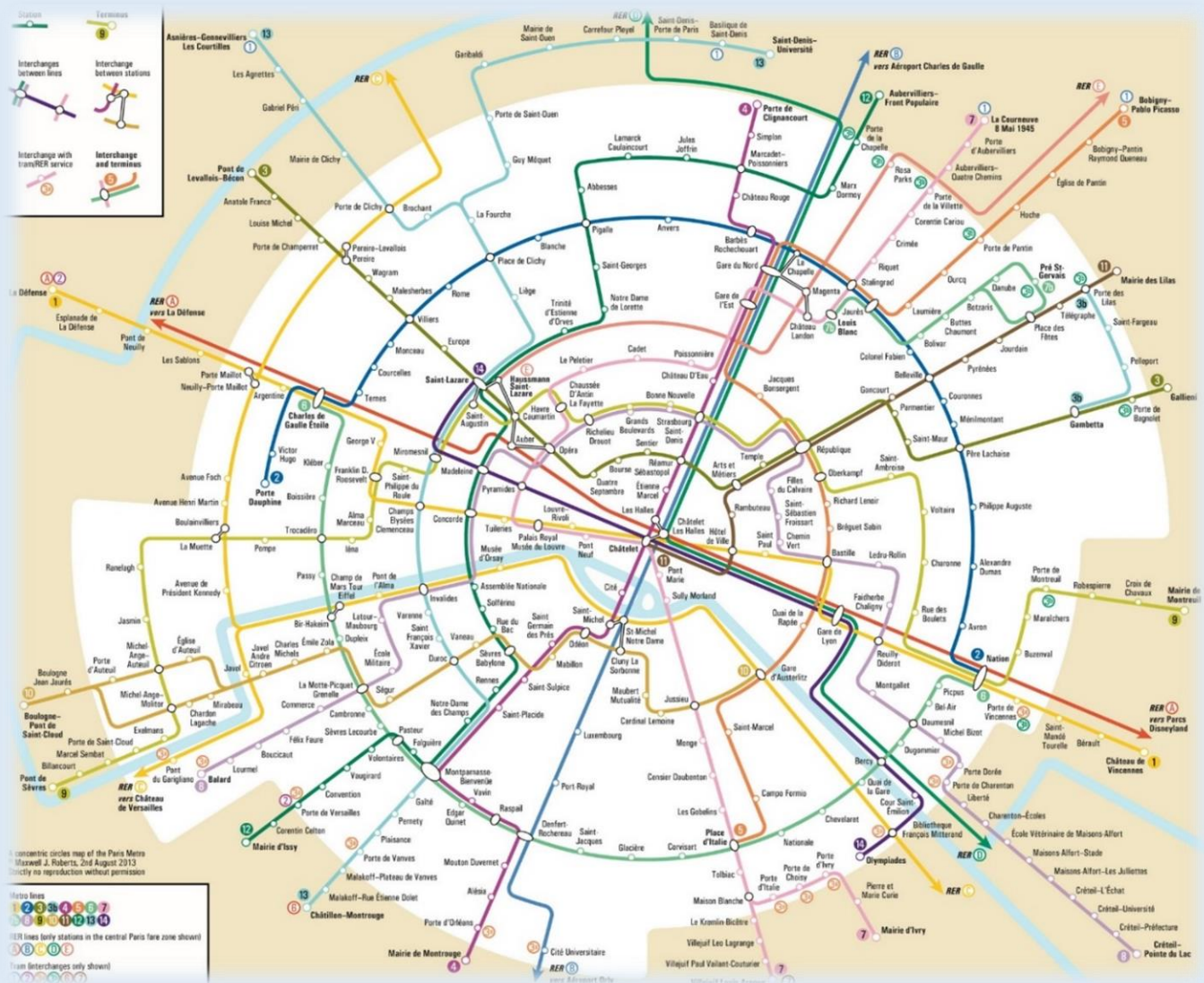
Se rendre à l'UTT

➤ **Arrivée à Paris** (*Notez que les prix indiqués sont susceptibles de varier de la réalité*):

- **Depuis la Gare Montparnasse** : Prendre la ligne 4 direction Porte de Clignancourt.
- **Depuis la Gare de Nord** : Suivre les indications pour se rendre à pieds à la Gare de l'Est ou prendre la Ligne 5 direction Place d'Italie.
- **Depuis la Gare de Lyon** : Prendre la Ligne 1 en direction de La Défense, changer à Chatelet pour la Ligne 4 direction Porte de Clignancourt descendre à Gare de l'Est.
- **De l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle**: prendre le **RER B jusqu'à Gare du Nord**. Prendre ensuite le métro ligne 4 direction Mairie de Montrouge et descendre à Gare de l'Est. Ou prendre le Bus ligne 350 direction Gare de l'Est.
- **Depuis l'aéroport d'Orly** : Prendre la **navette automatique Orlyval** jusqu'à Antony puis prendre le **RER B** jusqu'à la station Gare du Nord et marcher jusqu'à la Gare de l'Est ou prendre le métro ligne 4 direction « Portes d'Orléans » et descendre à la Gare de l'Est.
- **Depuis Paris-Beauvais**: Prendre la Navette "Paris-Beauvais" direction Paris "Porte de Maillot" et descendre à "Porte de Maillot". Marcher jusqu'à "Neuilly Porte Maillot" et prendre le métro ligne 1 direction "Château de Vincennes", changer à "Chatelet" pour la Ligne 4 direction "Porte de Clignancourt" et descendre à Gare de l'Est.

Une fois à la Gare de l'Est, se rendre au guichet et demander un billet de train aller simple pour Troyes: <https://www.sncf.com/fr>.

- ❖ **Attention** : Il est important de monter et descendre rapidement du métro car les portes se ferment dans un intervalle de 30 secondes !



➤ Rejoindre la Gare de Troyes :

De la Gare de l'Est, il y a des **trains en direction de Troyes environ toutes les 2h** ([voir en ligne](#)) : le Billet Paris Gare de l'Est – Troyes coûte **environ 30€**. Le trajet dure **1h30**.

➤ Rejoindre l'UTT :

De la Gare de Troyes, il faut prendre le **Bus 6 à l'arrêt Gare Perrier**, en direction de **Chartreux**, jusqu'à l'arrêt **Technopole** : ticket de Bus pour environ 1,35€. Les étudiants peuvent aussi prendre un taxi, qui coûtera environ 10€ (tarif jour) et 20€ (tarif nuit).

Plan d'accès Gare de Troyes- UTT :



Chapitre 3: Les Services Etudiants

La Bibliothèque

La bibliothèque de l'UTT, nommée Service Commun de la Document (SCD), s'étend sur 2 200 m², et détient 35 000 monographies, 10 000 bases de données et 420 places assises pour y étudier en silence.



Une zone de lecture offre différents types de supports : livres, journaux, magazines, ainsi que des travaux de référence (dictionnaires, encyclopédies, etc.) portant sur les sciences, la technologie, les sciences humaines et sociales, sous tous formats (papier, vidéo, audio, électronique).

Le système informatique permet la trace de tous les documents (disponibilités, en commande, en prêt). Par ailleurs, une plateforme partagée vous permet de consulter les documents des deux autres Universités de Technologie (Compiègne et Belfort-Montbéliard).

Le service de Recherche Documentaire Informatisée (RDI) donne accès aux banques de données bibliographiques, numériques et textuelles situées sur le serveur national et international (service payant).



Vous pouvez accéder aux horaires d'ouverture du SCD en ligne. Ces dernières sont restreintes pendant les vacances scolaires et élargies en période d'examen.

☎ 03.25.71.56.00 / ✉ bibliotheque@utt.fr

Cafétéria & Restaurant Universitaire

Le restaurant universitaire se trouve sur le campus de l'UTT, qui propose plusieurs choix de plats équilibrés, pour la somme de 3,25€. Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30 (fermé pendant les vacances).





Restaurant Vietnamien proche UTT

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Un repas coûte environ 3€/4.60€.



Cafétéria UTT – à côté de l'accueil de l'UTT.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.



Mac Donalds" – à 15 minutes à pieds de l'UTT.

30 avenue Maille, 10800 Saint-Julien-les-Villas - Tél: 03 25 71 07 00

Ouvert du lundi au dimanche de 9h30 à 22h30.



Pat'à pain" - panini, sandwich, pizza -20 minutes à pieds de l'UTT

60 blvd de Dijon, 10800 Saint-Julien-les-Villas - Tél: 03 25 82 35 59

Ouvert tous les jours de 6h à 21h.



Restaurant Chinois "Royal de St Julien" -20 minutes à pieds de l'UTT

43 blvd de Dijon, 10800 Saint-Julien-les-Villas - Tél: 03 25 74 20 31

Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30 puis de 16h30 à 22h30.



Speed rabbit Pizza -20 minutes à pieds de l'UTT

249 rue Faubourg Croncels, 10000 TROYES – Tél: 03 25 49 01 01

Ouvert tous les jours de 11h à 14h puis de 18h à 22h.

"Au Keboklo" (Kebab) - 10 minutes à pieds de l'UTT



71 av Anatole France 10000 TROYES - Tél: 03 25 40 62 24

Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h puis de 18h à 23h, le samedi de 18h à 23h.

Mind Lab

Le Mind Lab est un lieu de **coworking (travail en groupe)**, qui compte un espace de travail, une salle de réunion ainsi qu'une zone de détente. Cet espace est **à disposition de tous**, étudiants comme personnel de l'UTT, que ce soit pour monter un projet associatif, accueillir des personnes pour une réunion, organiser un événement ou simplement planifier un prochain tour du monde !

Clubs et Associations

Il existe plus de **30 clubs et associations** qui, grâce à l'investissement de leurs membres, permettent à l'université d'être bien plus qu'un simple lieu d'enseignement :

- **Le BDE (Bureau des étudiants)** agit comme un catalyseur de toute cette énergie. Il coordonne la majorité des événements extra-scolaires par le biais de nombreux clubs et associations. Tout aussi important : il s'agit du corps représentatif des étudiants au sein de l'UTT ; bde@utt.fr.



- **Pulsation (Club de Musique)** : Ce club est fait pour tous les étudiants intéressés par le corps musical, qu'il s'agisse de la pratique d'instruments ou du chant. Un espace dédié lui permet de mettre des instruments (batterie, piano synthétiseur) ainsi que du matériel de sonorisation (amplificateur guitare, micro) à disposition des membres. Le club organise plusieurs concert et soirées d'improvisations : Unisson & Jam' Sessions ; pulsation@utt.fr.
- **Fanfar'UTT** : Dans le même esprit, ce club représente la fanfare de l'UTT. Ces musiciens sont présents à tous les grands événements UTT (soirée, événement sportif, etc.) et jouent même parfois en ville, pour mettre l'ambiance et s'amuser en cœur ; fanfarutt@utt.fr.
- **L'association Gala UTT** : Le Gala est une soirée annuelle organisée conjointement par le BDE et l'administration, qui accueille plus de 2000 visiteurs. Tout étudiant qui se sent stimulé et qui souhaite s'investir dans ce grand projet est invité à proposer son aide à l'association. L'objectif est de faire toujours mieux que les prédécesseurs ; gala@utt.fr.



- [Interlink \(Association Etudiante Internationale\)](#) : Cette association est très active dans l'accueil des étudiants étrangers à l'UTT. Son objectif principal est de faciliter leur intégration dans l'université, par le biais d'événements divers (café de rencontre, soirées internationales, tutorat de cours, etc) ainsi que dans la culture française, par des expériences à Troyes ou dans une autre ville de France. Cette association encourage les rencontres et interactions entre étudiants Français et étudiants internationaux.



Et beaucoup d'autres !

Argentique (association photo) : argentique@utt.fr

Media UTT (club de tournage et vidéo) : media@utt.fr

Club Bières (événement qui rassemble étudiants et enseignants) : c-bieres@utt.fr

La Roue Verte (association de réparation mécanique) : laroueverte@utt.fr

UTT Marine (club de voile) : marine@utt.fr

ASUTT (sports association) : asutt@utt.fr

Rock (club de danse rock) : rock@utt.fr

Théâtre (club de théâtre) : theatre@utt.fr

Apportant de la **vitalité au campus**, ces clubs et associations donnent **le meilleur de l'UTT** et personne ne doit hésiter à **les rejoindre!**

Halle Sportive

Le sport joue un **rôle très important** dans la vie des étudiants à l'UTT. La pratique du sport n'est pas obligatoire, mais elle est fortement encouragée.

Les étudiants qui souhaitent pratiquer du sport à l'UTT doivent payer **une cotisation** : semestrielle (24€) ou annuelle (48€) de l'ASUTT.

Il y a **plus de 40 activités sportives** proposées aux étudiants. Pour certaines d'entre elles il est possible d'avoir à payer une cotisation supplémentaire. La compétition universitaire est également possible selon les activités.



Sports proposés :

- Sports collectifs: Basketball, Football, Futsal, Handball, Roller, Hockey, Rugby, Ultimate, Volleyball, Water-polo.
- Sports individuels: Aérobie, Aïkido, Athlétique, Aviron, Badminton, Body Barre, Boxe, Canoë-Kayak, Capoeira, Equitation, Escalade, Escrime, Fitness, Golf, Gymnastique, Hip Hop, Jonglage, Judo, Karaté, Krav maga, Modern Jazz, Musculation, Natation, Relaxation, Salsa, Self Défense, Squash, Step, Tennis, Tennis de table, Viet-Vo Dao, Voile, VTT, Yoga, Zumba.

Tél: 03 25 71 76 80 E-mail: stephane.goudry@utt.fr



La Carte Etudiante

Une fois l'inscription administrative des étudiants terminée, ils reçoivent une **carte étudiante** au **fonctionnalités multiples**: *la carte étudiante est un « document d'identité UTT »*. Les étudiants doivent constamment la garder avec eux car c'est aussi un justificatif d'identité pour les examens.

La carte étudiante permet :

- Accéder aux bâtiments de l'UTT

-
- Utiliser les imprimantes UTT (et gérer vos crédits d'impressions)
 - Payer dans les restaurants du campus (porte-monnaie électronique Izly)

Note: Lorsqu'elle est délivrée pour la 1ère fois, la carte est automatiquement créditée de 50 crédits de photocopies/impressions (offert par l'école). Les étudiants doivent par la suite la recharger eux-mêmes à la bibliothèque.

Si vous souscrivez à la cotisation BDE (environ 20€ pour un semestre, 30€ pour l'année), vous pouvez aussi :

- Entrer dans les soirées étudiantes
- Utiliser « BuckUTT », la monnaie électronique étudiante.
 - Acheter des cafés, thés et snacks dans « Le Foyer » (espace/caféteria étudiante dans l'UTT)
 - Acheter des billets pour les soirées
 - Acheter boissons et nourriture en soirée
 - Acheter des fournitures scolaires
 - Acheter des vêtements et goodies UTT (sweats...)
- Utiliser les casiers
- Louer du matériel au BDE
- Obtenir des réductions pour les grands événements UTT (Gala...)
- Obtenir des réductions auprès des partenaires BDE (restaurants...)



Note : BDE signifie « Bureau des Etudiants ».

Portail des étudiants (ENT)

Les étudiants reçoivent un **identifiant** ainsi qu'un **mot de passe personnel** afin d'accéder au **portail étudiant en ligne** (boîte e-mail UTT, portail de la bibliothèque, e-learning, accès au compte administratif propre à chaque étudiant, accès à l'emploi du temps, inscription aux cours...).

Accès internet

Le **Wi-Fi** est accessible sur l'intégralité du campus (le réseau est UTTETUDIANTS). A leur arrivée, les étudiants reçoivent un **identifiant et un mot de passe temporaire** puis une fois leur inscription administrative achevée ils reçoivent des **accès permanents**.

Des ordinateurs fixes sont accessibles tout au long du semestre de 8h à 22h, dans les salles du bâtiment A ainsi qu'à la bibliothèque (SCD).

Les étudiants peuvent également louer du matériel informatique par le biais de la bibliothèque (SCD).

Chapitre 4 : Informations Pratiques

Coût de la vie en France

La moyenne des **dépenses mensuelles** s'élève entre 500 – 600 €. Le coût de la vie en France pour les étudiants est l'un des **moins cher du monde occidental**. Ils peuvent notamment bénéficier de nombreux avantages (réduction sur les repas, avantages fiscaux etc...). A noter en plus que Troyes est une ville où la vie est moins chère que dans les grandes capitales.

Lorsque les étudiants évaluent leur **budget prévisionnel**, ils doivent prendre en compte 2 catégories de dépenses :

- Les **dépenses quotidiennes régulières**, basées sur un coût mensuel : 550€ par mois.
- Les **dépenses additionnelles**, qui correspondent à des frais de voyage ou encore, vivre et étudier à l'étranger (tourisme, loisirs, caution de logement, cotisation au Bureau des Etudiants de l'école etc.)

TYPE DE FRAIS	MONTANT	FREQUENCE
Frais de scolarité (gratuit pour les étudiants d'échange)	601€	Annuel
SPORT (optionnel)	48€ / 24€	Annuel / Semestriel
BDE (optionnel)	30€ / 20€	Annuel / Semestriel
<u>CVEC</u> (<u>Contribution vie étudiante et du Campus</u>) – obligatoire pour les étudiants d'échange, plus de <u>détails ici</u> .	90€	Annuel
Assurance Habitation	45€-100€	Annuel
Loyer	300€-500€	Mensuel
Caution	1 mois de loyer	Une fois
Transport en commun	50€	Mensuel
Nourriture	200€	Mensuel
Autre	50€	Mensuel

❖ Attention :

Les étudiants doivent s'assurer d'avoir une **carte de crédit Internationale** (Visa ou Mastercard). Quel que soit le type de logement choisi, l'étudiant devra payer un **loyer et une caution** à son arrivée.

De plus, avant leur arrivée, le Pôle International proposera de l'aide aux étudiants pour **ouvrir un compte bancaire** avec une banque partenaire. Pour ceux qui le souhaitent, ils recevront un **formulaire** à remplir avec des **documents à joindre** et à renvoyer à incoming@utt.fr.

Le Pôle International, **organisera les rendez-vous** entre les étudiants et la banque dans les murs de l'UTT pour la signature des contrats.

Un compte bancaire Français est **nécessaire** pour plusieurs raisons : dossier **CAF**, **remboursement** de la caution du logement, remboursement des **frais médicaux** par la Sécurité Sociale.

Visa/Titre de séjour

Il y a 3 options différentes. Les plus délivrés pour les études sont:

Dispense temporaire de Visa	Les étudiants de l'UE (Union-Européenne), de l'EEE (Espace Economique Européen) ainsi que les résidents de Suisse, Monaco et Andorre n'ont pas besoin de faire une demande de visa pour venir en France et ce peu importe la durée de leur séjour.
Visa court-séjour	Pour un séjour de 3 mois, il y a n'y a pas nécessairement besoin de visa grâce à la régulation de l'espace Schengen cependant il y a des exceptions pour certains pays http://www.diplomatie.gouv.fr .
Visa long-séjour (VLS-TS)	Valide pour une durée de 1 an maximum (parfois moins selon la durée du séjour). Ce visa devra être validé en France (OFII) pour faire office de titre de séjour (frais appliqués). Plus de détails sur: http://www.ofii.fr . Il n'y a pas de dispense pour une demande de visa long-séjour. Merci de vous inscrire via CampusFrance .

Réservation d'un logement

Le Pôle International de l'UTT offre, chaque semestre, la possibilité aux étudiants provenant d'universités partenaires de leur **réserver un logement**, afin de les installer dans les meilleures conditions. Pour ce faire, les étudiants doivent **accepter les « Conditions de Réservation »** et remplir leurs vœux dans le **formulaire d'inscription** (procédure sur le portail en ligne).

Plusieurs agences partenaires réservent une partie de leurs appartements pour les étudiants internationaux de l'UTT et le Pôle International est en charge de gérer l'attribution de ces logements.

Au vu du **nombre limité de logements disponibles** et de la **forte demande**, les étudiants internationaux **doivent s'engager** à accepter le logement qui leur est attribué.

C'est pourquoi nous demandons aux étudiants de lire attentivement l'intégralité des **« conditions de réservation »** avant de choisir cette option, nous ne sommes pas en mesure de nous adapter à un changement d'avis quelconque une fois arrivé à Troyes.

Le Pôle International fait de son mieux pour respecter le choix des étudiants, mais ces derniers doivent garder en tête qu'au vu du **nombre limité de logements** dont nous disposons chez nos partenaires il nous est impossible de contenter tout le monde.

Il est également important de prendre en compte qu'une **location temporaire low-cost** peut éventuellement être nécessaire pour quelques jours, le temps d'occuper la location finale (pour une moyenne de 15€ à 30€ la nuit).

Les **étudiants mineurs** sont **uniquement admis dans la résidence du Crous**: le tuteur doit obligatoirement être présent à l'arrivée de l'étudiant afin de signer tous les documents administratifs concernant l'UTT ou le logement.

Clauses Générales

En tant que locataires, les étudiants internationaux doivent respecter les règles suivantes :

- **Conserver le logement** sur l'intégralité de leur temps passé en France (1 semestre minimum).
 - Pour les étudiants venant pour plus d'un semestre : rester dans la location au moins **un semestre et pas plus d'un an** (équivalent à 2 semestres car nous devons faire de la place pour les autres étudiants arrivant chaque semestre).
 - Payer **le loyer en temps voulu** chaque mois (le premier mois, s'ajoute au loyer le paiement d'une caution).
 - Ne **pas échanger le logement** avec une connaissance, que ce soit lors du séjour en France ou à au retour au pays d'origine. Le pôle International est en charge de l'attribution des logements !
 - Ne **pas sous-louer** la location à une autre personne (cette procédure est interdite en France).
 - Ne **pas loger d'autres personnes**, seules les personnes dont le nom apparaît sur le contrat de location ont le droit d'occuper le logement durablement.
 - D'**assumer tous les autres frais** liés au logement.
- ❖ **Taxe d'habitation**: Cette taxe est **obligatoire** et doit être payée au gouvernement Français par chaque locataire et propriétaire en France. Tous les étudiants qui occupent un logement au 1er janvier de l'année en cours, devront payer cette taxe correspondant au montant d'un loyer. Pour plus d'information : www.impots.gouv.fr.



Assurance logement

En France, l'assurance habitation est obligatoire. Les étudiants doivent contracter cette assurance avant d'arriver en France (seulement avec des entreprises basées sur le territoire français) et doivent soumettre la preuve de cette assurance au propriétaire du logement.

- *Qu'est-ce que l'assurance habitation?*

L'assurance habitation est une **couverture/garantie** pour le propriétaire ou l'agence immobilière mais surtout pour le locataire en cas **d'incident et/ou d'accident** (incendie, cambriolage, inondation d'eau, catastrophes naturelles...). Si des biens sont endommagés suite à de tels événements, l'assurance habitation couvre **une partie des réparations**.

L'assurance habitation peut également protéger le locataire grâce à la **responsabilité civile** (obligatoire pour l'inscription administrative des étudiants à l'UTT). C'est une assurance de la vie privée en cas de dommages causés à d'autres personnes et/ou à leurs biens.

- *Comment souscrire à une assurance habitation?*

Le Pôle International **propose de l'aide** aux étudiants pour souscrire à une assurance habitation grâce à ses **différents partenariats**: les étudiants reçoivent, **1 à 2 semaines** avant les dates d'arrivée officielles, la **procédure à suivre** ainsi que des **formulaires de souscription** par e-mail avec l'adresse du logement en France. Les étudiants doivent choisir l'un de nos partenaires d'assurance et **souscrire par e-mail** selon la procédure décrite dans l'e-mail du Pôle International.

Après la souscription, les étudiants reçoivent par e-mail une “**Attestation d’assurance habitation**” et une “**Attestation de responsabilité civile**” qu’ils doivent renvoyer à incoming@utt.fr afin d’obtenir les clés du logement à leur arrivée.

- **Combien ça coûte et quand payer?**

La souscription est valable pour 1 an et coûte environ **45€-150€**: ceci veut dire que les étudiants qui restent plus d’un an, **doivent renouveler leur souscription eux-mêmes** chaque année.

Le paiement et la signature du contrat se fera à l’UTT.

- **Bon à savoir:**

L’assurance habitation reste à la seule **charge des étudiants** même si le Pôle International les accompagne au moment de la souscription.

Les étudiants doivent notifier tout changement (adresse, type de logement...) à leur compagnie d’assurance.

Nous pouvons fournir sur demande les informations sur nos assureurs partenaires aux étudiants qui se trouvent un appartement par eux-mêmes.

ATTENTION: Les étudiants doivent impérativement attendre l’e-mail de procédure du Pôle International avant de souscrire quoi que ce soit!

Aide au logement

L’aide au logement (**Caisse d’Allocations Familiales- CAF**) est une aide financière du Gouvernement Français. Les gens peuvent en bénéficier, selon leur situation financière lorsqu’ils payent un loyer en France.

Les étudiants Européens et non-Européens avec un **visa long séjour** (VLS: Visa Long Séjour- étudiants type D) peuvent en faire la demande, s’ils le souhaitent. Le dossier de demande de CAF se fait **en ligne** (www.caf.fr). Les demandent sont examinées par la CAF qui décide seule de qui peut en **bénéficier** et du **montant** attribué. Le Pôle International de l’UTT n’est **pas en charge** du dossier CAF des étudiants et ne les accompagne pas dans cette démarche.

- ❖ **Attention:** La CAF est un service d’aide financière offert par le Gouvernement Français uniquement lorsqu’un loyer est payé. Les étudiants ne peuvent pas compter sur cet argent pour payer leur loyer. Dans ce cas, les agences immobilières/propriétaires peuvent en informer la CAF qui arrêtera aussitôt et définitivement les allocations. Si les allocations sont suspendues pour n’importe quelle raison (document à leur soumettre, retard dans les versements...), les étudiants doivent quoi qu’il en soit continuer à payer le loyer dans sa totalité. Une fois la situation rétablie, les agences/propriétaires déduisent les allocations des loyers à venir.

L'assurance maladie

La Sécurité Sociale française est **obligatoire** en France. C'est une couverture santé qui selon certains taux et certaines conditions rembourse toutes personnes d'une partie de ses **frais médicaux**.

Pour être encore mieux remboursés, les étudiants peuvent souscrire à une **mutuelle** (une assurance maladie complémentaire), mais ceci reste une **option non obligatoire**. Les étudiants peuvent y souscrire une fois en France et payent tous les mois.

- Les **étudiants européens** doivent présenter une **carte européenne d'assurance maladie**.
 - Les **étudiants du Québec**: doivent soumettre le **formulaire SE401Q106** dûment rempli et validé par l'université d'origine.
 - Les **étudiants non-européens** (et les étudiants européens qui n'ont pas de carte européenne d'assurance maladie et les étudiants Québécois qui ne soumettent pas le formulaire SE401Q1106) doivent s'affilier à la Sécurité Sociale en ligne.
 - Les **étudiants venant uniquement pour le programme d'inter-semestre** (1 mois) doivent avoir leur propre assurance médicale valide pour toute la durée de leur séjour (sauf pour les étudiants ayant la carte européenne d'assurance maladie).
 - Les **étudiants mineurs** doivent soumettre un certificat médical à leur arrivée et le formulaire de consentement pour une intervention chirurgicale. Ces documents sont à préparer dans le pays d'origine.
- ❖ **Attention:** tous les étudiants doivent soumettre à leur arrivée en France un **certificat médical** renseigné par le médecin du pays d'origine ainsi que le formulaire de **renseignements médicaux** (ces deux documents sont accessibles sur notre plateforme en ligne-moveon). Il est de la **responsabilité** de chaque étudiant de s'assurer d'avoir toutes les **assurances requises** pendant toute la durée de leur séjour en France.

Pôle santé à l'UTT

Sur le campus, **une infirmière** travaille chaque jour dans le bâtiment S. Il faut dans un premier temps voir l'infirmière sur rendez-vous, elle saura évaluer la situation et vous renvoyer vers le psychiatre de l'école, vers l'hôpital ou encore vers un médecin extérieur.

A noter que l'infirmière de l'université n'est pas un médecin généraliste mais travaille sous l'égide de la Médecine du Travail qui consiste à maintenir les étudiants comme le personnel au travail dans un état physique et mental sain.

Plus de détails [ici](#).

☎ 03.51.59.12.90 ✉ infirmierie@utt.fr

- **Etudiants avec un handicap**

Si les étudiants souffrent d'un **handicap**, que ce soit de conditions de santé particulières ou de difficultés d'apprentissage (dyslexie, troubles de la concentration), ils peuvent éventuellement avoir besoin de **certains dispositifs** technologiques ou de supports particuliers afin d'effectuer leurs études dans les meilleures conditions possibles. Ils peuvent donc s'adresser à la **personne dédiée** à la prise en charge de ces cas particuliers au sein de l'UTT : ☎03.51.59.13.45 
emeline.lambert@utt.fr / Room P002.

- **Contacts en cas d'urgences**

Numéros d'urgences (appel gratuity):

POLICE : 17

POMPIERS : 18

SAMU (Service d'urgence médica): 15

Numéro d'urgence européen : 112



Commissariat Central de Police:

18 rue Gayettes - 10000 TROYES (downtown)

03 25 43 51 00

Commissariat de Police le plus proche:

Police (Commissariat) - Bureau Chartreux

3 rue de Bourgogne - 10000 TROYES

03 25 49 66 95



Soins médicaux à Troyes

- **Médecins généralistes**



Au centre ville :

COGNON Philippe, LAJOINE Pierre et PONT-ROY Nathalie

90, Rue Général de Gaulle, 10000 Troyes - Tél : 03 25 73 13 38

Proche UTT :

VALERIO Jean-Luc

87, Avenue Edouard Herriot, 10000 Troyes - Tél : 03 25 82 08 43

Groupe Médical des Chartreux:

87 Avenue Edouard Herriot, 10000 Troyes – Tél : 03 25 82 08 43

Hospital

101 avenue Anatole-France 10000 Troyes - Phone: 03 25 49 49 49 – **Emergency number: 15**

Hospital's emergencies are only for emergencies (broken arm, serious wounds...)

▪ Pharmacies

Il y a plusieurs pharmacies aux alentours de l'UTT et l'une d'entre elle est située proche des résidences. Vous pouvez trouver facilement les adresses en recherchant "pharmacies à Troyes" sur google.



En cas d'urgence les dimanches et tard dans la nuit, il faut téléphoner à la police (17) et demander l'adresse de la pharmacie de garde à ce moment là.

Au centre ville, la "Pharmacie du 14 Juillet" (57 Boulevard du 14 Juillet, 10000 Troyes - 03 25 73 09 31) est ouverte 24/7.

Au moment du départ

▪ Comment quitter son logement?

En France, la loi exige des locataires de respecter une **période de préavis** avant de rendre le logement: de **1 mois à 3 mois** selon le contrat de location. Tout départ doit être annoncé au Pôle International puis à l'agence immobilière par e-mail (pour plus d'informations contacter elodie.mauffroy@utt.fr).

En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas d'en informer:

- L'UTT: le Pôle International (elodie.mauffroy@utt.fr), le service de la scolarité (readme@utt.fr)
- L'agence immobilière de référence
- La Caisse d'allocations familiales (CAF)
- La banque (si vous avez ouvert un compte bancaire en France)
- La sécurité sociale
- La compagnie d'assurance de référence
- L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) – uniquement si l'étudiant est en France depuis moins d'un an ou s'il n'a pas encore validé son OFII.
- La préfecture – uniquement si l'étudiant est en France depuis plus d'un an, justificatif d'adresse requis, apporter son passeport car une vignette avec la nouvelle adresse sera collée sur le titre de séjour (Horaires d'ouverture du Service des Etrangers: du lundi au jeudi 8h30 à 11h30 et le vendredi de 8h30 à 11h30 puis de 13h à 16h).

Votre bail exige que le logement soit rendu **propre et entièrement vide**. Le jour du départ les étudiants auront un rendez-vous avec l'agence immobilière afin d'effectuer un **état des lieux de sortie** afin de vérifier l'état du logement. Si le logement est sale et endommagé, la caution n'est pas rendue aux étudiants ou uniquement partiellement. Les **frais de nettoyage** sont alors imputés

et peuvent atteindre une centaine d'euros. Aucune date de départ annoncée par préavis ne peut être modifiée, reportée ou annulée.

Merci de nettoyer: le réfrigérateur (dégivrer et mettre le thermostat sur 1), laver les sols, la douche et la pomme de douche, les placards, les toilettes et le lavabo. Ne pas oublier de laver les tables, les chaises, les bureau, de faire les poussières et d'indiquer le moindre problème au gardien.

Le logement doit rester **propre et ordonné** tout au long de la durée de votre séjour. Le Pôle International organise chaque semestre des **visites de contrôle**. Si les étudiants ne respectent pas les règles ils auront l'obligation de **quitter le logement** et l'université d'origine sera prévenue.

Toujours garder un œil sur ses affaires, fermer les portes et fenêtres à clés en cas d'absences et ce même pour quelques minutes.

■ ***Avant de quitter la France***

- Supprimer sa souscription téléphonique
- **Rendre son vélo en cas de location et les livres empruntés au SCD**
- Rendre sa carte bancaire à la Société Générale (pour destruction) et leur transmettre les coordonnées bancaires de pays d'origine pour récupérer l'argent restant¹.
- **Informé le Pôle International de l'UTT de sa date de départ.**
- **Mettre fin à tout contrat ouvert pendant le séjour.**

¹ Les étudiants doivent laisser leur compte bancaire français jusqu'à 2 mois après leur départ afin de récupérer leur caution.



Chapitre 5: Tours d'horizon

A propos de la France

- Son territoire

Avec une superficie de 550 000 km², la France métropolitaine est deux fois plus grande que l'Angleterre, et légèrement plus petite que l'état du Texas. Il s'agit du **plus grand pays d'Europe de l'Ouest**.

La capitale et ville la plus grande du pays est **Paris**. En dehors de Paris, de loin la zone urbaine la plus importante du pays, les autres villes principales sont **Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Strasbourg**.

La France métropolitaine est divisée administrativement en 13 régions, 96 zones géographiques, nommées "département".

- **Son climat**

La France est un pays au climat tempéré : le temps y est assez varié. Il est légèrement plus chaud que l'Angleterre et légèrement plus froid que l'Espagne. La France (ainsi que toute l'Europe de l'Ouest) à 4 saisons.

- **La religion**

Il n'y a **aucune religion officielle** en France : il s'agit d'une **république laïque**, bien qu'historiquement catholique. Environ la moitié des français se disent ainsi catholiques et 2% protestants. Nombres d'églises se trouvent dans les villes et villages de France.

- **La monnaie**

La monnaie française est la monnaie européenne, à savoir l'**euro** !

- **La nourriture**

Les Français adorent manger ! Les personnes prennent généralement un temps pour déjeuner et pour dîner. La **gastronomie française** est très variée et chaque région de France a des plats spécifiques. Par exemple, la spécialité troyenne est **l'andouillette (viande) et le chaource (fromage)** : à ne manquer sous aucun prétexte.

La **"baguette"** est le fameux pain français qui peut être trouvé dans les enseignes nommées "Boulangerie". On y trouve également des viennoiserie et pâtisserie, spécialité françaises reconnues excellentes par de nombreux gastronomes : à tester!

Enfin, la France est l'un des **plus grands producteurs de vin mondiaux**. On y trouve ainsi une très grande diversité de crus, du corporel rouge méditerranéen au délicat blanc fruité pétillant.

**Les visiteurs étrangers sont parfois surpris de se retrouver devant des portes fermées, lorsqu'ils cherchent à accéder à un musée ou un célèbre monument. Ainsi, n'est-il pas une mauvaise idée que de s'informer auparavant sur internet, des horaires d'ouverture des lieux à visiter. Boutiques, musées, et services publics sont fermés les dimanches, vacances officielles et jours fériés. Par ailleurs, les musées sont souvent fermés les mardis.*

La ville de Troyes



Située à **une heure et demie de voiture ou de train de Paris**, Troyes, autrefois siège de la puissance des Comtes de Champagne, est une ville **d'art et d'histoire**. Le centre historique a gardé en l'état son **architecture médiévale avec ses maisons à colombages** et ses façades champenoises à damier de briques d'argile rouge foncée et de craie blanche. Sa forme particulière a valu à la vieille ville d'être appelée le **"Bouchon de Champagne"**.

Troyes, (130 000 habitants avec sa banlieue) est animée par une **vie culturelle et artistique dynamique**, une économie prospère et de nombreuses activités sportives. De multiples événements ont lieu tout au long de l'année, comme "Les Nuits de Champagnes" (un festival nocturne de musique), "les Bâisseurs de Cathédrales" (un son et lumière qui retrace l'histoire de l'édification des cathédrales), "les 48 heures d'Automobiles Anciennes" (une course de voitures

de collection), et de nombreuses foires commerciales. Troyes possède une équipe professionnelle de football, l'ESTAC, qui a évolué en première division.

Troyes demeure encore aujourd'hui la **capitale textile de la France**, aussi bien pour la production que la commercialisation des produits textiles, à travers notamment l'implantation de nombreux magasins d'usines concentrés sur deux sites à la périphérie de la ville. Des marques de vêtements de renommée mondiale telles que Lacoste, Petit Bateau, Absorba et DD sont encore produites à Troyes.

Le département de l'Aube peut ainsi être fier d'avoir su attirer des compétiteurs de dimension nationale, européenne ou mondiale dans de multiples domaines. Par exemple: mobilier urbain (Petitjean), serrurerie (Vachette), presses à imprimer (Gravograph), composants électroniques (CQE), bicyclettes (Cycleurope) ou machines à laver industrielles (Electrolux).

La région de Troyes est d'autre part célèbre pour son **Champagne et ses vins** : ses vignes produisent un quart de la production totale de Champagne (www.ot-troyes.fr / www.ville-troyes.fr).



Troyes, avec son **atmosphère amicale et accueillante**, est l'endroit idéal pour être étudiant. Trouver un logement y est relativement facile et les prix sont raisonnables. De nombreuses attractions et établissements locaux pratiquent des tarifs réduits pour étudiants, leur donnant ainsi l'occasion de profiter du maximum de loisirs, d'activités culturelles et sportives que la ville a à offrir.

Se déplacer

■ En train

La circulation en trains est gérée par la **SNCF** (Société Nationale des Chemins de Fer). Pour plus d'informations, contactez ou allez à la gare de Troyes :

Gare SNCF de Troyes
Cour de la gare
Tel.: 03.25.70.41.40



<https://www.sncf.com/fr>

Vous pouvez également appeler les répondants suivants : Informations et ventes de billets au **36 35**

Si vous avez moins de 27 ans, vous pouvez souscrire une carte 18/20 pour avoir des tickets de train avec 25 à 50 % de réduction. Pour obtenir cette carte, vous devez aller à la gare de Troyes avec votre passeport, deux photos et 50 €.

Troyes se situe sur la ligne de train Paris-Bâle. L'arrivée à Paris se fait par la Gare de l'Est (gare située dans la zone Nord-Est de Paris), à une heure et demie de trajet. **Des trains partent toutes les deux heures**, exception faite des nuits et matins, où les départs se font moins fréquents. Un aller-retour en seconde classe pour Paris coûte aux alentours de 60€.

Afin de voyager dans une autre ville de France, il faut rejoindre Paris pour y prendre une correspondance par la suite (plus d'informations en ligne ou directement à la gare de Troyes). Les étudiants doivent toujours voyager avec le document d'identité !

A noter aussi qu'il est **obligatoire en France de composer son billet avant de monter dans le train**. Des poinçonneuses (couleur jaune et grise) se trouvent généralement en amont des quais. Seuls les billets achetés directement en gare sont à composer, les billets réservés par le biais d'internet et imprimés (feuille A4 standard) ne le nécessitent pas.

■ En bus

La compagnie qui gère les flux de bus à Troyes est la **TCAT** et son siège social est situé en centre-ville, sur la place du Marché (près de la mairie et de la FNAC). Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 8h45 à 12h45 et de 13h15 à 19h (jusqu'à 18h le samedi). Plus d'informations sur leurs services et leurs tarifs sur www.tcat.fr :

➤ LIGNES DE BUS:



LIGNE N°6 = CENTRE VILLE

UTT → Centre-ville:

-Prendre le bus ligne 6 depuis l'arrêt de bus "Technopole" (lundi à samedi) ou depuis l'arrêt de bus "Masson" (dimanche) ;

-
- Direction CHANTEREIGNE (écrit sur le devant du bus);
 - Descendre à l'arrêt de bus "Foch" (situé devant la Mairie) ou l'arrêt de bus "Halle" (place du marché).

Centre-ville → UTT:

- Prendre la ligne 6 depuis à l'arrêt de bus "Foch" (situé devant la Mairie) ;
- Direction CHARTREUX (écrit sur le devant du bus);
- Descendre à l'arrêt de bus "Technopole" (excepté le dimanche descendre à l'arrêt « Masson »).

Attention - derniers bus: du lundi au vendredi à 20h38 à l'arrêt « Foch » / Samedi 20h39 /

Dimanche 20h58

LIGNE 11 = SUPERMARCHE CARREFOUR ET CENTRE COMMERCIAL:

UTT → CARREFOUR:

- Prendre la ligne de bus n°11 depuis l'arrêt de bus "Technopole" ;
- Direction ZI CHAPELLE SAINT LUC (écrit sur le devant du bus);
- Descendre à l'arrêt "centre commercial St André".

Attention - derniers bus : 19h27 du lundi au samedi. Pas de bus le dimanche puisque le centre commercial est fermé.

CARREFOUR → UTT:

- Prendre la ligne de bus n°11 depuis l'arrêt de bus "centre commercial St André",
- Direction SITE FRANCIS MIELLE (écrit sur le devant du bus);
- Descendre à l'arrêt "Technopole".

Attention - derniers bus: dernier bus à 19h30 du Lundi au Samedi (la ligne ne fonctionne pas le dimanche)

➤ TICKETS DE BUS:

La **station autoville** est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h45 et de 13h30 à 19h. Elle donne des informations, des conseils et vend des tickets de transports. Elle est située en face du marché, au centre-ville.

Tickets vendus dans le bus (tarif normal):



Solo = 1 voyage pour 1,35 € (en vente dans les bus et à la station autoville).

Trio = 3 voyages pour 3,90 € (en vente dans les bus et à la station autoville).

Tickets à prix réduit, vendus seulement à l'agence:



Mini Turbo = 10 voyages pour 11€ (en vente uniquement à la station autoville).

« Carte Busséo » : Vous pouvez demander une carte Busséo à la station autoville (pour s'abonner, emmenez votre passeport, deux photos d'identité et un certificat de scolarité ou votre carte étudiante). Elle est gratuite et permet de choisir parmi les abonnements suivants :

Clip 8 : 8 voyages pour 7.20 €

Amphi : 45 voyages pendant 30 jours: 26 €

Croco: Voyages illimités pendant 30 jours : 20 €



▪ En vélo

Se déplacer à vélo est très récurrent chez les étudiants, puisqu'il s'agit du **moyen de transport le moins cher et le plus économique**. La distance centre-ville UTT fait 4km et se parcourt aisément en 15 minutes car le terrain est essentiellement plat. Il est possible de **louer / acheter des vélos** dans diverses enseignes aux alentours et dans le centre-ville de Troyes.

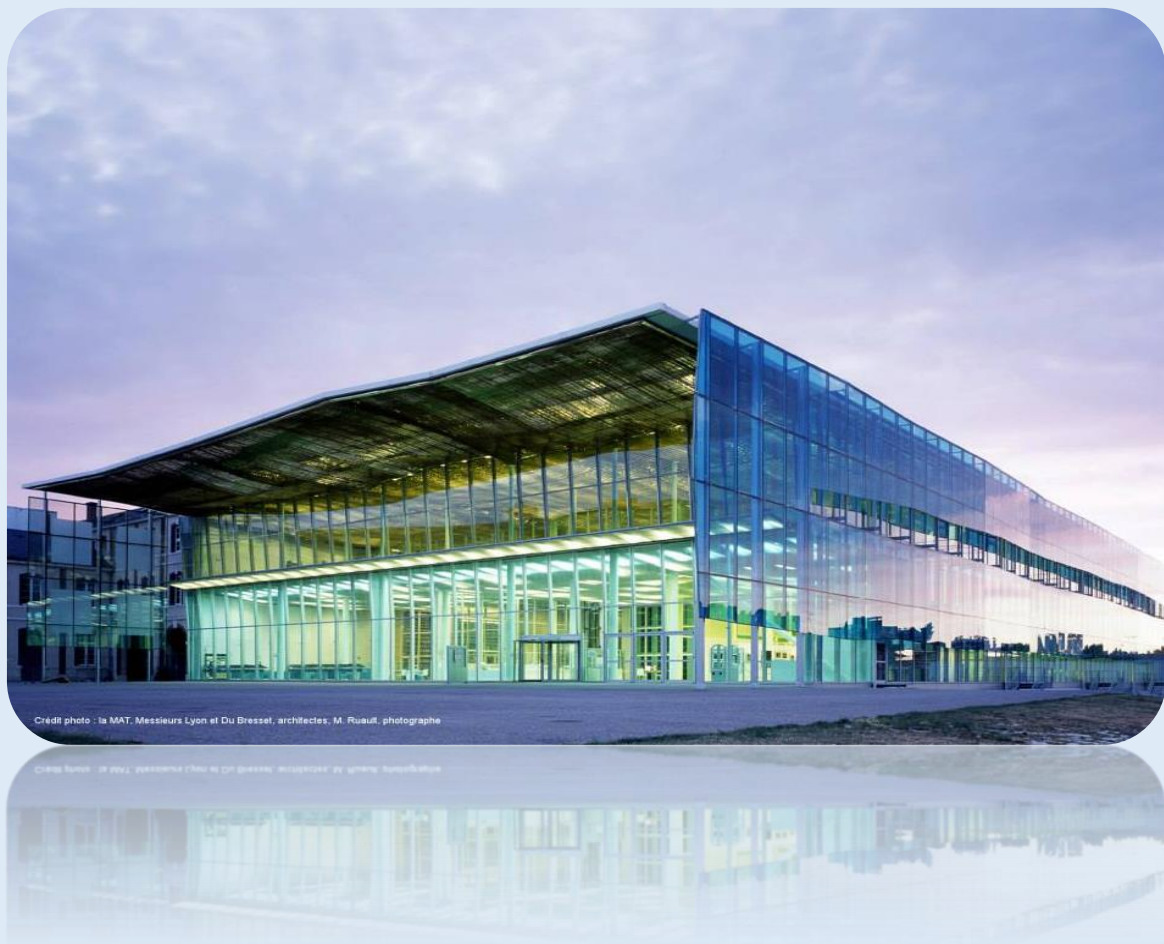


Bibliothèques

A l'instar de la Bibliothèque Universitaire de Troyes, la **Médiathèque du Grand Troyes** est un espace de travail qui vous permet d'étudier en silence en centre-ville.

Pour les étudiants, **l'inscription est de 10€**. Il vous faudra présenter une preuve de résidence à Troyes, votre CNI ainsi que votre carte étudiante pour accéder à ce tarif. Ce paiement donne également accès à la **bibliothèque "Des Marots"** et à la **bibliothèque "Les Chartreux"** (proche UTT).

Médiathèque du Grand Troyes - Espace Argence, Boulevard Gambetta – 03.25.43.56.20 - www.mediathèque.grand-troyes.fr/



Supermarchés

- Proches de l'UTT



Leader Price (discount, 10 à pieds de l'UTT)

81 Ter, Avenue Edouard Herriot, Troyes - Tél: 03 25 82 21 10

Horaires : Lundi au samedi: 9h/12h30 et 1h/19h30



Carrefour (Ligne de bus n°11)

Av Charles de Refuge, 10120 Saint-André-les-Vergers

Tél: 03 25 42 23 79

Horaires : lundi au jeudi: 8h30/9h30 – Vendredi: 8h30/22h - Samedi: 8h30/20h



Intermarché (15 minutes à pieds de l'UTT)

23, Boulevard de Dijon - Saint-Julien les Villas

Tél: 03 25 75 39 94

Horaires: Lundi au samedi: 9h/19h30

- Proches de la résidence Anatole France



Carrefour (voir plus haut).



Vival (2 minutes à pieds de Anatole France)

60, Avenue Anatole France, 10000 Troyes

Tél: 03 25 82 22 37

Horaires: Lundi au samedi: 7h30/13h et 15h/21h – dimanche: 7h30/13h

- Au centre-ville



Intermarché

64 Mail des Charmilles – Troyes

Tél: 03 25 80 88 32

Horaires : Lundi au samedi de 9h à 19h30



Monoprix

6 rue Louis Ulbach - Troyes

Tél: 03 25 73 10 78

Horaires : Lundi au samedi de 8h30 à 20h



Carrefour City

37 Rue Raymond Poincaré – Troyes

Tél : 03 25 81 10 79

Horaires : Lundi au samedi de 7h à 22h, le dimanche de 9h à 13h

- **Boulangeries**



Au bon pain chaud (10 minutes à pieds de l'UTT)

86 Ter, Avenue Edouard Herriot - Troyes

Horaires: Lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le dimanche de 7h à 13h



La Mie Câline (au centre-ville)

65 rue Georges Clemenceau – Troyes

Horaires: Lundi au vendredi de 6h45 à 19h30, le dimanche de 7h30 à 19h30



Gérard (au centre-ville)

42 Rue Emile Zola – Troyes

Horaires : Mercredi à Lundi de 6h15 à 20h

- **Produits électroniques**



FNAC Troyes

Le Mail, 5 rue République, 10000 Troyes

Tel: 0 825 02 00 20

Horaires d'ouverture: Le Lundi de 13h à 19h30 et du Mardi au Samedi de 10h à 19h30



BOULANGER

Centre commercial, route nationale 19, 10410 Saint Parres-aux-Tertres

Tel: 0 825 85 08 50

Horaires d'ouverture: Du Lundi au vendredi de 9h30 à midi et de 14h à 19h30 et le Samedi de 9h30 à 19h30



DARTY

7 Av Charles de Refuge, 10120 Saint André les Vergers

Tel: 0 892 01 10 10

Horaires d'ouverture: Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 19h30.

- **Kiosques :** Pour acheter des journaux, timbres, cartes de téléphone, bonbons etc...



Tabac (à 10 minutes de marche de l'UTT)

87 Ter, Avenue Edouard Herriot, 10000 Troyes

Horaires d'ouverture: Du Lundi au Samedi de 6h à 19h et le Dimanche de 7h à 13h



Tabac "24 City" (au centre-ville)

24, rue de la Cité, 10000 Troyes

Horaires d'ouverture: Du Lundi au Samedi de 6h à 21h

- Bureau de Poste



La Poste Troyes Chartreux (10 minutes de marche de l'UTT)

Rue de Bourgogne - Troyes

Horaires d'ouverture: Du Lundi au Vendredi de 8h30 à midi et de 13h30 à 18h et le Samedi de 8h30 à 12h30

La Poste Troyes Centre

38 rue Louis Ulbrach – Troyes

Horaires d'ouverture: Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30 et le Samedi de 8h30 à 12h15

- Lavomatique



A côté du Restaurant Universitaire

Horaires d'ouverture: tous les jours de 8h à 20h

Fermée pendant une partie des vacances

Un lavage coûte 4€10 pour 7kg de linge

Dans le centre-ville

107 rue du Révérend Père Lafra

Horaires d'ouverture: tous les jours 24h/24

Un lavage coûte 3€50 pour 7kg, durée de 35min

- Appels téléphoniques



Pour appeler la France

00 33 + supprimer le 1er 0 du n° Français;

Ex: 03 25 71 58 14 devient 00 33 3 25 71 58 14

Pour appeler l'étranger

00 + l'indicatif du pays à 2 chiffres + le n° de téléphone

- Banque



Distributeur de billets (à côté du Restaurant Universitaire)

Changer des « Travailler chèques »:

Vous devez aller dans une banque du centre-ville, telle que:



Adresse : 11 place du Marechal Foch

Horaires d'ouverture: Lundi - Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél: 03 25 43 57 99

- Uniques places



« Aux oiseaux de passage »
1 Cour du Mortier d'Or, 10000 Troyes
Restaurant / Jeux / Bonne ambiance
Jeudi "Cantine", vous fixez votre prix

"Le Pulp"
75 rue Urbain IV, 10000 Troyes
Delicieux Hamburgers!

"La Facoterie"
37 rue de la Monnaie, 10000 Troyes
Poterie artisanale / Bijoux et accessoires
<http://www.lafacoterie.com/>



Adresses utiles à Troyes

MGEL (Mutuelle Générale des Etudiants de l'Est)

76, rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES
03 25 73 09 10 fax : 03 25 73 63 63

LMDE La Mutuelle des Etudiants (LMDE)

58 r Gén Saussier - 10000 TROYES
Dial 3260 and say " LMDE ", attention: special number!

Préfecture de l'Aube (Administrative Headquarters)

2 rue Pierre Labonde - 10000 TROYES
03 25 42 35 00 - www.aube.pref.gouv.fr
Ouverte du Lundi au Jeudi de 8h30 à 11h30
et le vendredi de 8h30 à 11h30 puis de 13h à 16h.

Mairie de Troyes 2015/2016 Edition
Place Alexandre Israël - 10000 TROYES

03 25 42 33 33 - www.ville-troyes.fr

La Poste Thibaud de Chamapgne

38, rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
03 25 43 77 77 or 36 31

Bureau de Poste le plus proche

54 Avenue des Lombards - 10000 TROYES
CAF de l'Aube

15, avenue Pasteur - 10000 TROYES
0810 25 10 10 or 03.25.49.41.20 -
www.troyes.caf.fr/

Commissariat de Police le plus proche

Bureau Chartreux 3 rue de Bourgogne -
10000 TROYES
03 25 49 66 95

Gendarmerie Nationale

20 bis, quai Dampierre - 10000 TROYES
03 25 73 12 22

Les Pompiers

27, chaussée du Vouldy - 10000 TROYES
03 25 75 77 18 36

Médecins proches:

Groupe Médical des Chartreux
87 av Edouard Herriot - 10000 TROYES
03 25 82 08 43

Hôpital des Hauts-Clos

101, avenue Anatole France - 10000 TROYES
03 25 49 49 49

CPAM (Sécurité Sociale)

113, rue Etienne Pédrion - 10000 Troyes
0 820 904 189 / Fax : 03 25 46 23 59
Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Liens utiles

Pour accéder à leurs e-mails, aux informations de l'UTT, à leur profil étudiant, les étudiants doivent se rendre sur: <http://ent.utt.fr>.

Site officiel de l'UTT: www.utt.fr.

Informations pratiques et académiques pour les étudiants internationaux : <https://www.utt.fr/international>.

Informations concernant la vie étudiante à l'UTT : <https://www.utt.fr/vie-du-campus/la-vie-etudiante-a-l-utt/>.

Informations concernant l'association Interlink: <https://etu.utt.fr/orgas/interlin>.

Informations concernant la ville de Troyes, le département de l'Aube et la région de la Champagne-Ardennes : <http://www.ot-troyes.fr/>.

Informations sur les bus: <http://www.tcat.fr/>.



Bienvenue à Troyes, un séjour mémorable!